



« Ce n'est pas du colmatage »

INTERVIEW Marisol Touraine, ministre de la Santé et des Affaires sociales

Ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine a été l'une des chevilles ouvrières de la réforme Ayrault.

La durée de cotisation va passer à 43 annuités après 2020. En 2010, la gauche avait durement critiqué la réforme Fillon. N'est-ce pas un reniement ?

MARISOL TOURAINE. Nous avons pris l'engagement de ne pas relever l'âge légal, nous le tenons ! Les chiffres du déficit des régimes de retraite sont là. Ne rien faire, c'est faire prendre le risque aux Français de ne pas avoir de retraites demain, c'est les exposer à la privatisation de leur retraite. Nous avons agi dans la justice — en prenant notamment en compte la pénibilité — et dans la durée : cela évitera d'avoir à faire des réformes tous les trois ou quatre ans.

Les jeunes vont être pénalisés...

Nous ne voulons pas perturber les projets de départ en retraite de ceux qui doivent partir avant 2020, et il n'y aura donc pas d'allongement avant cette date.

Au-delà, l'allongement sera progressif et lisible. Un trimestre de plus tous les trois ans, pour arriver à 43 annuités de cotisation en 2035 pour ceux nés en 1973. Mais ces mêmes jeunes obtiennent des droits nouveaux : tous les trimestres en apprentissage ou en contrat d'alternance seront désormais comptabilisés pour leur retraite. Nous proposons également un mécanisme très favorable de rachat de trimestres aux étudiants qui ont des formations post-bac. Garantir aux jeunes qu'ils auront une retraite, ce n'est pas leur dire qu'aucun effort n'est nécessaire.

Vous misez sur la seule hausse des cotisations pour trouver les 7 Mds€ qui doivent combler chaque année le déficit du régime général. Est-ce suffisant ?

Oui. Nous nous sommes fondés sur les prévisions du Conseil d'orientation des retraites (COR). Dès l'année

prochaine, les cotisations patronales et salariales augmenteront de 0,15 %. Parallèlement, les majorations de pension accordées aux parents de trois enfants et plus seront fiscalisées. La revalorisation des retraites aura lieu le 1^{er} octobre.

Vous garantissez qu'il n'y aura pas de nouvelle réforme ?

Notre réforme permet le financement en tenant compte des prévisions économiques jusqu'en 2035. Nous mettons en place un dispositif de pilotage qui doit permettre année après année de petits ajustements si nécessaire. L'enjeu est de mettre en place un projet qui s'inscrive dans le long terme. Ce n'est pas du colmatage, ce n'est pas une réforme à courte vue, mais structurelle.

Pourquoi avoir renoncé à augmenter la CSG ?

Les cotisations garantissent le lien entre le travail et la retraite. C'est un système simple et lisible.

C'est surtout une façon de répondre à ceux qui dénoncent

le « ras-le-bol fiscal » ?

Non, nous avons la volonté de ne pas augmenter des impôts quand ce n'est pas strictement nécessaire. Comme l'a dit le Premier ministre, nous allons vers une quasi-stabilité fiscale en 2014. Il ne s'agit pas de privilégier, par principe, l'impôt. Nous voulions privilégier les cotisations.

Les retraités ne sont pas épargnés. Ils n'auront pas de hausse de la CSG. Il fallait en appeler à tous pour sauver ce qui est le cœur de notre pacte social. L'effort demandé est limité et raisonnable.

Un salarié sur cinq devrait bénéficier d'un compte pénibilité. Quand chacun saura-t-il s'il est concerné ou pas ?

C'est la première fois que les conditions de travail seront prises en compte pour définir les conditions de départ en retraite ! Tous les Français ne sont pas égaux devant la vieil-

“Il fallait en appeler à tous pour sauver ce qui est le cœur de notre pacte social”



AFP/Bertrand Guay

Paris (VII^e), hier. « Ne rien faire, c'est faire prendre le risque aux Français de ne pas avoir de retraites demain, c'est les exposer à la privatisation de leur retraite », explique Marisol Touraine qui a largement contribué à la réforme annoncée hier.

lesse. Il est donc normal que nous prenions en compte individuellement la pénibilité. En 2008, les partenaires sociaux se sont entendus sur dix critères de pénibilité, comme le travail de nuit, l'exposition à des substances cancérigènes, la manutention de charges lourdes... Nous allons travailler l'année prochaine pour faire en sorte que ce compte soit simple pour les entreprises. Il leur appartiendra d'y inscrire leurs salariés à partir du 1^{er} janvier 2015.

Il avait été question d'aligner le mode de calcul de la retraite des fonctionnaires sur celui des privés. Une nouvelle fois, vous épargnez la fonction publique...

Les fonctionnaires seront, comme

“C'est une réforme d'espoir et de confiance”

tout le monde, concernés par l'allongement de la durée de cotisation. Pour ce qui est des régimes spéciaux, une convergence est engagée, elle doit aboutir en 2017. Il reste des différences pour les pompiers, les égoutiers, les policiers... Mais je le redis, tout le monde participe aux efforts. **FO et la CGT appellent à manifester le 10 septembre.**

Craignez-vous de gros cortèges ?

J'appelle les responsables syndicaux et tous les Français à bien regarder ce

que comporte cette réforme. Oui, des efforts sont nécessaires, mais ils sont équitablement partagés. Il y a des avancées considérables, sur la pénibilité, mais aussi en direction des femmes. C'est un progrès. C'est une réforme de gauche. La preuve, la droite ne se prive pas de la critiquer !

La droite vous accuse d'avoir opté pour une réforme à minima...

Pourquoi, pour être ambitieuse, une réforme aurait-elle besoin d'être écrasante et punitive ? C'est une réforme d'espoir et de confiance. C'est une réforme courageuse et ambitieuse, et c'est la première fois qu'il y a des droits nouveaux.

Propos recueillis par

ALINE GERARD ET ROSALIE LUCAS

007a854f5cb02809a27c43444706e5ad214463044100390

Les experts regrettent une réforme a minima

Après les déclarations de Jean-Marc Ayrault hier soir, les experts ne mâchaient pas leurs mots pour tacler l'inefficacité sur le long terme de la réforme. « Le gouvernement a tout fait pour rendre la réforme la moins douloureuse possible. Dans trois ou quatre ans, si la croissance ne redémarre pas, il faudra d'autres mesures. Tous nos voisins européens ont reporté l'âge des retraites à 65, 67, voire 70 ans. La France ne doit pas vivre dans un îlot isolé du reste de l'humanité », estime Bruno Chrétien, président de l'Institut de la protection sociale (IPS). Si aucune mesure n'est prise, « la sanction inéluctable sera la baisse des pensions, comme les artisans et l'un des trois régimes des médecins l'ont déjà fait », poursuit-il.

“Comment le compte pénibilité va-t-il être abondé ? Il faut répondre concrètement”

Patrick Barré, gérant du cabinet Avenir Retraite Expertise

« On est aujourd'hui obligés de repousser l'âge de départ. Il faudrait aussi une fusion des régimes, l'ajustement des régimes entre eux, notamment des régimes spéciaux, et la mise en place d'un système unique à points, comme cela existe ailleurs en Europe », assure de son côté Patrick Barré, gérant du cabinet Avenir Retraite Expertise, qui estime

que la hausse de la CSG (contribution sociale généralisée) était une bonne piste à suivre. Selon lui, « d'ici six mois ou un an, des ajustements vont devoir être pris au niveau de l'Agirc et de l'Arrco (NDLR : systèmes de retraite complémentaire des cadres et des salariés) ». Deux mesures sont néanmoins jugées « intéressantes » par les experts : la majoration familiale de 10 % pour les parents qui ont 3 enfants et la mise en place d'un compte pénibilité. Mais ils réclament des précisions. « Comment le compte pénibilité va-t-il être abondé ? Est-ce que ce système permettra vraiment aux ouvriers de partir à 60 ans ? Il faut répondre concrètement », juge Patrick Barré.

BÉRANGÈRE LEPETIT

LES RÉACTIONS

■ Chez les politiques...

Jean-Luc Mélenchon, coprésident du Parti de gauche : « La réforme Fillon est entérinée. Qu'est-ce qui va commencer tout de suite ? Une baisse des salaires. »

Hervé Morin, président du Nouveau Centre : « On se moque du monde et les injustices continuent ! Hollande a eu peur. Un brin de cotisations et on enfume les Français ! »

■ Les syndicats...

Eric Aubin, secrétaire confédéral de la CGT : « Le Premier ministre a balayé d'un revers de main nos propositions. Plus que jamais, la manifestation du 10 septembre est nécessaire. »

La direction de la CFDT : « Nous

nous félicitons des mesures de justice annoncées notamment pour les métiers pénibles et les jeunes. »

Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO : « L'allongement de la durée de cotisation n'est pas un signe d'espoir pour les jeunes. Il prolonge ce qu'avait fait M. Fillon en 2003. Personne ne peut garantir que cette réforme sera la der des der. »

■ Et les patrons

Pierre Gattaz, président du Medef : « C'est une réforme qui est dangereuse et qui n'est pas acceptable pour nous. C'est même une non-réforme, aucun problème structurel n'est résolu. Le gouvernement ne fait que taxer, taxer. »